



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 86303

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant les nouvelles mesures pour sécuriser les parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Afin d'étendre le champ de la protection sociale individuelle des jeunes et de garantir l'effectivité de l'accès à ces droits, le rapporteur préconise, en matière de santé, de renforcer la prévention y compris en matière de santé mentale. Selon lui, il serait nécessaire de faire de la santé des jeunes une priorité de la stratégie nationale de santé notamment en préservant celle au travail. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86303

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5838

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)